Le Perreux sur-Marne
Ville d'expressions

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Régie de recettes Périscolaire et extrascolaire de la Ville du Perreux-sur-Marne à envoyer des instructions à votre banque, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie de recettes Périscolaire et extrascolaire.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- dans les 13 mois en cas de mandat de prélèvement non signé.

Identifiant créancier SEPA : FR96SCO82487E

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, Prénom : …… Adresse : …… Code postal : …… Ville : …… Pays : …… Adresse mail : ……	Nom : Régie de recettes Périscolaire et extrascolaire de la Ville du Perreux-sur-Marne Adresse : Hôtel de Ville, Place de la Libération Code postal : 94170 Ville : Le Perreux-sur-Marne Pays : FRANCE

Désignation du compte à débiter

Identification internationale (IBAN)	Identification internationale de la banque (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à : …….. Signature du titulaire du compte

Le : ……/……/……

Mandat à renvoyer au Service Enfance-Education, Hôtel de Ville, Place de la Libération, 94170 Le Perreux-sur-Marne

Joindre un relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC) et une **photocopie de la carte d'identité du titulaire du compte.**

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Régie de recettes Périscolaire et extrascolaire de la Ville du Perreux-sur-Marne. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Régie de recettes Périscolaire et extrascolaire.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.